

SOMMAIRE

I SOCIÉTÉ

- 4 Qui s'occupe des enfants ?
- 5 Continuité et cohérence du parcours avec le projet éducatif de territoire

I LA JPA

- 6 Les principes d'un volontariat de l'animation
- 7 Intérêt général et utilité sociale des colos et des centres de loisirs
- 8 L'Ouest se mobilise pour un volontariat de l'animation
- 9 La JPA aux Rencontres internationales de cerfs-volants
- 10 Ils ont rencontré leur héros
- 11 Michel Desjoyeaux se mouille pour La Jeunesse au plein air
- 12 Comment réussir à vivre ensemble avec nos différences ?
- 29 « Cela demandera du temps, mais on ne reviendra pas en arrière » Réseau français des villes éducatrices
- 30 Devenir adulte aujourd'hui dans la société française, Association de la fondation étudiante pour la ville
- 31 Publications du réseau de La Jeunesse au plein air
- 32 Parole à Vanessa Favaro de La Mutuelle des étudiants

I DOSSIER 13-28

COLOS ET CENTRES DE LOISIRS : LA LAÏCITÉ EN PRATIQUES

I INFOS RÉGLEMENTAIRES

- 34-35 L'accès aux activités péri et extrascolaires, un droit pour tous

I PARTENAIRES

- 35 Les Assises de l'EEDD ouvrent l'horizon
- 36 L'éducation pour rapprocher les populations libanaises, Solidarité laïque
- 37 Gros plan sur les colonies de vacances africaines, Fédération internationale des Ceméa

I TRIBUNE LIBRE

- 38 Des ateliers de rue pour les loisirs des enfants Rroms, par Laurent Ott, chercheur en travail social



La laïcité, levier de culture et d'émancipation

À l'heure où Antoine de Saint-Exupéry esquissait la construction d'une sagesse humaniste – « Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ⁽¹⁾ » – la Fédération nationale des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents, future Jeunesse au plein air, développait en 1938 le soutien aux colonies de vacances : dans le respect de la diversité sociale, de la liberté de conscience, de l'expression des opinions. Hors de tout prosélytisme. Hors de toute forme d'obscurantisme, superstition, asservissement. En ces périodes heurtées et dramatiques du 20^e siècle, les militants associatifs avaient compris que l'intelligence et la vie d'une société étaient à construire sur les fondements d'une laïcité ouverte sur autrui et non dans une forteresse idéologique à la Vauban, défiant le temps, fermée à toute forme d'évolution.

Plus de 70 ans plus tard, dans un monde où le nomadisme des valeurs déplace, au gré de conflits sociaux et de faits divers, les repères quotidiens, comment, dans des accueils collectifs de mineurs, concilier les particularismes culturels et religieux avec la mise en mouvement d'une société française démocratique et laïque ?

Alors que la laïcité est un levier de culture et d'émancipation, le plus grand risque serait de vouloir, sans analyse ou questionnement préalable, transformer cette valeur républicaine en un bras armé de rejet et de ségrégation d'enfants ou d'adultes jugés trop « différents ». Enseignée dans nos écoles publiques, mise en valeur et en pratique dans nos centres de vacances, comprise de tous, la laïcité doit permettre les conditions de la rencontre, du dialogue, de la confrontation, de l'enrichissement culturel. Dans un groupe, il ne peut y avoir de liberté individuelle sans un respect compris de la liberté de tous.

Dans un cadre de libre discussion, l'organisation du pluralisme des convictions au sein d'un accueil collectif de mineurs nécessite que chacun participe à l'écriture du règlement intérieur, garant de la régulation collective des conflits. C'est bien l'école de la raison – et non celle des préjugés – qui doit guider le cheminement de la pensée individuelle et la construction collective du débat.

Construire ensemble, promouvoir le discernement, débattre sur la base de réflexions critiques et non d'anathèmes, tel est le chemin qu'il nous appartient d'emprunter, ici et maintenant. Pour nourrir nos capacités de création et de réflexion, ce numéro de *Loisirs Éducation* recueille les analyses et réflexions de divers responsables associatifs et chercheurs. Je suis convaincu que leurs différences vont nous enrichir. Rien que pour cela, je les en remercie vivement.

Jacques Durand
Président de La JPA
Paris, le 4 juillet 2013

(1) Extrait de *Citadelle*.



La JPA, réseau laïque de 45 organisations pour des vacances et des loisirs éducatifs. Association éducative complémentaire de l'enseignement public. Visitez notre site Internet : www.jpa.asso.fr



Retrouvez La Jeunesse au plein air sur Facebook